



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE Service : JEUNESSE												
Adresse	1 BIS RUE CLEMENT ADER 94 430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE												
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)												
Intitulé de l'action	PREVENTION ROUTIERE ET CONDUITES A RISQUES												
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi												
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 15/01/2022 au 15/10/2022												
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Au Club Noé (structure du service jeunesse de la ville de Chennevières-sur-Marne)												
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : 20 jeunes - Public effectivement touché : 25 jeunes - Nombre de personnes bénéficiaires : 25 personnes, dont 20 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé. - Personnes bénéficiaires par âge et par sexe : <table border="1"><thead><tr><th>Age</th><th>Hommes</th><th>Femmes</th><th>Total</th></tr></thead><tbody><tr><td>0-5 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>6-15 ans</td><td>8</td><td>7</td><td>15</td></tr></tbody></table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans	8	7	15
Age	Hommes	Femmes	Total										
0-5 ans													
6-15 ans	8	7	15										

	<table border="1"> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>6</td> <td>4</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>14</td> <td>11</td> <td>25</td> </tr> </table>	16-17 ans	6	4	10	18-25 ans				26-64 ans				65 ans et plus				Total	14	11	25
16-17 ans	6	4	10																		
18-25 ans																					
26-64 ans																					
65 ans et plus																					
Total	14	11	25																		
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs de l'action ont été atteints avec la participation de 25 jeunes sur ce projet qui ont pu participer à plusieurs actions de prévention et de sensibilisation sur les conduites à risques et les comportements déviants.</p>																				
Difficultés rencontrées	<p>L'auto-école n'a pas pu nous mettre à disposition la voiture « tonneau », du coup cette action n'a pas été effectuée.</p> <p>Pour le reste, pas de difficultés majeures rencontrées.</p>																				
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Non.																				
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>12 janvier 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec l'organisme « Permis Rusé » pour sensibiliser les jeunes aux conduites à risque, une mise en scène artistique qui a été suivie d'un débat. <p>Vacances février 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier avec casque de réalité virtuelle en partenariat avec l'association Foxhound. <p>5 séances ont été réalisées durant les vacances scolaires du mois de février. Un expert de l'association était présent pour accompagner les jeunes individuellement (30 minutes par personne).</p> <p>16 mars 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au code de la route, réalisation d'un parcours fléché en trottinette électrique (réalisée avec le partenaire « Sportigo »). <p>Avril 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quiz interactif autour de l'éco-mobilité avec l'organisme « Permis Rusé ». (13/04/22) - Jeu de l'oie + mises en situations autour des « conduites à risque » avec une infirmière. (20/04/22) <p>11 mai 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echange autour des conduites à risque (chicha, alcool...), avec l'organisme « Permis rusé ». 																				

	<p>Juin 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echange sur les dangers de la route avec le service prévention de la ville de Chennevières. (01/06/22) - Ateliers des « gestes qui sauvent », la formation a été dispensée par la police municipale. (15/06/22) 																																				
	<p>Moyens mis en œuvre : Moyens matériels : 2 Casques VR, structure jeunesse.</p> <p>Moyens humains :</p> <table border="1" data-bbox="687 589 1501 1335"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2		Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles			Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2																																				
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles																																					
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire de satisfaction. - Nombre de jeunes présents sur chaque action. - Nombre d'actions mises en place. 																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p>																																				

	Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :		
	Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires
	Animateur	30H	451.50 €
	Animatrice	30H	451.50 €
	TOTAL	60H	903.00 €
Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :			
<p>Certaines actions ont été reconduites plusieurs fois (échanges + quizz interactifs avec l'organisme « Permis Rusé ») car le nombre de jeunes prévu sur l'action a été revu à la hausse.</p>			
Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)			
Aucune.			
Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :			
Aucune.			

Le 04/01/2023,

Mickael ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire